

Février 2018

Déclaration de conduite responsable des affaires de Sodexo

La mission de Sodexo consiste à améliorer la qualité de vie de nos collaborateurs et de toutes les personnes avec lesquelles nous interagissons, ainsi qu'à contribuer au développement économique, social et environnemental des villes, régions et pays dans lesquels le Groupe exerce ses activités. Cette mission affirme nos valeurs d'esprit de service, d'esprit d'équipe et d'esprit de progrès ainsi que nos principes éthiques essentiels. Notre engagement fondamental en matière d'intégrité dans la conduite des affaires et le respect des droits de l'homme et de l'environnement sont au cœur de nos valeurs et de nos principes éthiques, et essentiels à l'accomplissement de notre mission depuis notre création en 1966.

Notre approche et notre action en matière de conduite responsable des affaires sont guidées par :

- la déclaration des principes d'intégrité dans la conduite des affaires de Sodexo,
- la déclaration de respect des droits de l'homme de Sodexo,
- le plan d'action concernant la responsabilité d'entreprise de Sodexo.

Ces déclarations et les engagements correspondants en matière de conduite responsable des affaires s'appliquent à tous nos collaborateurs, toutes nos opérations et toutes nos relations professionnelles à l'échelle internationale. Il incombe à tous les leaders, dirigeants et responsables de Sodexo de connaître nos engagements en matière de conduite responsable des affaires, de s'y conformer, de les transmettre et de les intégrer à nos politiques et pratiques d'entreprise et relations commerciales. Nous attendons également de nos partenaires commerciaux qu'ils soutiennent ces engagements et les mettent en application.

Nous apprécions tous vos commentaires portant sur nos pratiques d'entreprise. Nous encourageons nos collaborateurs et autres parties prenantes à nous faire part de leurs éventuelles observations ou préoccupations concernant des pratiques d'entreprises non éthiques, des impacts négatifs sur les droits de l'homme ou tout autre sujet relatif à notre conduite responsable des affaires. Nous nous engageons par conséquent à mettre des outils à la disposition de nos collaborateurs, des membres de nos chaînes d'approvisionnement et de toutes autres personnes concernées par nos activités afin qu'ils puissent signaler leurs préoccupations sans craindre de représailles. Nous respectons également les droits des collaborateurs à présenter de telles préoccupations par l'intermédiaire de représentants légaux collectifs.

Nous nous efforcerons de traiter chacun des signalements que nous recevons le plus rapidement possible. À partir des conclusions de l'enquête que nous mènerons sur les faits et les circonstances, nous prendrons des mesures concrètes pour remédier à ces situations et limiter les risques de réapparition de ces problèmes.

Notre engagement est permanent et dynamique. Nous réviserons régulièrement nos politiques et pratiques à la lumière des enseignements que nous tirerons de nos propres processus de vérification préalable et des signalements que nous recevons concernant nos pratiques d'entreprise ou les impacts négatifs pouvant découler de nos activités. Ces efforts continus contribueront au développement et à l'amélioration des systèmes et processus, y compris des méthodes de vérification diligente et de notre hiérarchisation des domaines de préoccupation et des mécanismes visant à limiter les risques identifiés.

Nous communiquerons au moins une fois par an un rapport sur les actions et les résultats concernant notre conduite responsable des affaires.